L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 3 MAI 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, 6$; par semestre, 4$; par trimestre, 2$.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, 6$. par semestre, 4$.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans diverses parties du journal, paieront 1$ 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront 2$ 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront 3$ par ligne de 12 mots.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il aura pouvoir avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses annonces seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 3 MAI.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Hoffman & Marks, à une heure de l'après-midi, à leur salle d'encan: Une facture de marchandises sèches, épicerie, &c. Aussi, au No 36 de la rue de Chartres: marchandises sèches et lingerie.

Par S. Turpin, à 10 1/2 heures, à son magasin d'encan: Eau-de-vie, vins, rouge et blanc, vermouth, fruits au sirop, whiskey, brandy, champagne, madère, sherry, porto, amandes, huile, bière, &c.; sucre blanc et quinine.

Par R. Guinault, à son magasin d'encan: Un joli assortiment de beaux meubles, et un ameublement de chambre à coucher nouveau et élégant.

Par J. P. Bélonne, au poid de la rue du Quartier: Continuation de la vente de la cargaison de la goélette Othello, comprenant oranges, limons, noisettes, amandes, &c.

Par G. Lessmann, au No 62 de la rue de Chartres: Chapeaux avariés.

Par A. Talbot, au No 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, bottes, souliers, &c. &c.—sans réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui se feront aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., au magasin No 36 rue Vieille Levée, par le ministère de Ernest à Turpin, Esq. Tourné, encanteur:

10—200 caisses quinine française;
20— 50 barils ocres quinine française;
Aussi—Vins rouge, whiskey, brandy, vermouth, thé, &c.
Pour les détails, voir les annonces.

Magnifique Lot de Terre.—On verra dans nos annonces que M. G. de Fériet vendra demain, à la Bourse des Négociants, rue Royale, à midi, un grand lot de terre, avec une double profondeur, rue Espinasse, entre les rues Hurtado et Villeré. On sait toute la faveur dont jouit la rue Espinasse auprès du public résidant. C'est là que tous les citoyens qui ont une fortune acquise veulent établir leurs pénates et les prix des terrains qui bordent cette superbe avenue ne monteront jamais bien haut. Mais ce n'est rien encore, et ces prix sont destinés à s'élever bien davantage. Ainsi la spéculation du lot de terre annoncé ne peut être qu'une excellente affaire, car il vaudra bientôt beaucoup plus que le prix auquel il sera adjugé samedi, et dans un an il vaudra presque le double. On sait en effet qu'les certaines parties de la ville les prix des terrains sont montés. 3 et 4

Une voix du Nord.

En évaluant bier approximativement la proportion des blancs et des noirs enregistrés, nous ne pensions pas tomber si juste. Les chiffres officiels communiqués aujourd'hui par le général Sheridan, et insérés dans notre chronique locale, ont donné pour la paroisse d'Orléans un total de 10,699 inscrits, ainsi répartis: 2,012 blancs et 8,687 gens de couleur. Il y a donc au moins 12,000 citoyens qui ne se sont pas encore fait enregistrer, et il leur reste à peine le temps nécessaire pour le faire dans le délai indiqué, c'est à dire d'ici au quinze mai. Nous engageons donc les gens de ville à méditer sur le compliment qu'un journal conservateur du Nord, le *Voici* quelques extraits de l'article du *Pilot*, du 26 avril:

Il n'y a rien dans la conduite du peuple des Etats du Sud qui inspire le respect et a confiance de tout le pays, plus que la sincérité et la promptitude avec laquelle il a obéi aux conditions de la situation dans laquelle il s'est trouvé placé.

Après avoir retiré la noble conduite des combattants du Sud, renvoyés sur parole à la fin de la guerre, le *Post* continue ainsi:

C'est une source de profonde satisfaction pour tous les patriotes de voir le sens pratique et la sincérité dont les citoyens du Sud font preuve en se soumettant à ce qu'on requiert d'eux. Ils font suspendre de ne pas attendre une décision judiciaire, quand il y a urgence pour eux de rentrer dans les conseils de la nation et de devenir de nouveau partie intégrante du gouvernement sous lequel ils doivent vivre. Leurs anciens ennemis ayant été affranchis, rien ne pourrait être plus honnête ni plus admirable que de les voir aviser à aux comme citoyens, tenir ensemble des meetings publics, discuter ensemble leurs intérêts communs, et travailler d'un commun accord au bien des deux classes. Ils contribuent, en cela, leur sincérité aussi bien que leur sagesse. Ils acceptent immédiatement et consciencieusement leurs devoirs, leur principe de fidélité politique qui leur a été imposée par le Congrès. Rien, ce rapport, ils font toute ainsi tous ceux qui leur ont imposé l'alternative ou l'alliance cordialement ce que les premiers refusent de faire chez eux. Ils savent qu'il leur faut vivre avec les noirs. Les intérêts des deux races sont inséparables, bien public. Les radicaux ne peuvent pas bien public. Les radicaux pourraient être de leur conduite une leçon, s'ils étaient à la recherche de la justice universelle et non d'un pouvoir sans responsabilité!

Si les gens du Sud persistent dans la sage politique dont ils ont pris l'initiative, il ne se passera pas longtemps avant qu'ils recouvrent leur représentation au Congrès, et grandement augmentée. La population noire étant absorbée dans le corps électoral, le Sud verra le nombre de ses représentants augmenté des deux tiers environ. Il pourra bientôt envoyer 30 sénateurs au Congrès et de 80 à 90 représentants au Congrès.

Cette augmentation de la représentation numérique des Etats du Sud, est ce qui affraie les radicaux. Ils parient de laisser des pamphlets et des missionnaires parmi les nègres et d'essayer d'en faire des radicaux, oubliant qu'ils ont prétendu récemment que l'esclavage avait dégradé la population à laquelle ils adressent leurs écrits et leurs orateurs. S'ils étaient réellement les philanthropes qu'ils prétendent être, ils devraient chercher qu'ils traitement moral d'un ordre d'idées les populations blanches et noires entre elles, surtout qu'elles doivent vivre ensemble et que leurs intérêts sont identiques.....

Les populations du Nord accueillent avec une évidente satisfaction la conduite de leurs frères du Sud. Elles ne s'opposeront de trouver des preuves de sincérité d'un désir opposé de rentrer dans l'Union, et de redevenir une partie du gouvernement. Les gens imbus d'un esprit de parti non sincère ignorent cela à cette conduite tout autre motif que le véritable, mais il faut se rappeler que ces gens sont ceux qui refusent d'appliquer chez eux la doctrine d'égalité politique. Quand les Etats du Sud figureront de nouveau au Congrès par leurs représentants, ils pourront présenter leurs réclamations à un parti qui ne sera pas disposé à supporter les injustices dont on voudrait les accabler. Et l'harmonie générale ayant été de nouveau rétablie sur la base de la justice et des droits égaux universels, comme people, dans une nouvelle ère de prospérité et nous forces marcher rapidement la grande œuvre du développement des ressources de ce continent.

La Compagnie générale transatlantique et les Artistes.

La Compagnie générale transatlantique vient de donner une nouvelle preuve de son esprit libéral. Plusieurs des anciens artistes de l'Théâtre d'Orléans a voulu écrit au directeur pour lui exposer la triste situation dans laquelle ils se trouvaient par suite de l'incendie de ce théâtre et de la perte de leurs appointements, et pour demander à la Compagnie une concession sur le prix de passage qui leur permît de retourner en France à l'expiration de leur engagement au Théâtre de l'Opéra. Sitôt cette connaissance, les artistes étaient exposés à passer ici la saison l'été sans rencontrer ressources, et ils comptaient de la quitter de trouver en France des engagements pour la prochaine saison théâtrale. La Compagnie a immédiatement écrit à son agent à la Nouvelle-Orléans, M. Victor Pouillet, pour l'informer à prendre en considération la demande des artistes, s'il le trouvait fondée. Parfaitement placé pour connaître exactement la situation de ceux qui s'adressaient à lui, M. Pouillet mais bien un bon usage des pouvoirs discrétionnaires qui lui sont spécifiés. La générosité dont la Compagnie vient de faire preuve envers ces artistes, ne pourra qu'ajouter à la popularité dont elle jouit déjà sur ce continent.

☞ BAUME PERDUE—Le bataillon Hennessy de cette grange, continuant un beau pastrah de J. C. Wickersleigh, vidée de pamflin en bouteis de la *Louisiane Louisianaise*.

☞ CONFÉRENCE DE LUNDRES — On lit dans la *Patrie* du 12 avril:

Les moyens ayant pour la question du Luxembourg dans Rien ne se rattachant à un Ministère de vous ne sont pas sûrs à ce sujet. Le Ministère et la mer des Tuileries.

☞ Le Prince Gortchakoff a un peu consacrée au repos d'une conférence européenne qui réglerait le sort du Luxembourg. Elle avait pour objet de rechercher par cette question cet

LA CONFÉRENCE DE PAIX.

Un télégramme transatlantique annonce que la Conférence de paix, chargée de régler la question du Luxembourg, doit se réunir le 12 mai à Londres, et qu'elle sera probablement présidée par lord Stanley. Nous avons reproduit hier le discours de cet homme d'Etat au parlement anglais dans la séance du 5 avril.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — La représentation de samedi a lieu au bénéfice de M. Prioré, qui a rempli avec tant d'assiduité les difficiles fonctions de chef d'orchestre, fonctions d'autant plus difficiles qu'il n'avait à diriger qu'un orchestre incomplet et qu'il lui fallait arranger presque toute la musique qu'il faisait jouer. Il a pour co-bénéficiaire M. Chartron, qui a rempli l'emploi ardu et ingrat de souffleur, emploi dans lequel on ne recueille ni applaudissements, ni encouragements. Ces deux artistes se recommandent à la bienveillance du public.

Le spectacle se compose de deux pièces très amusantes: *Si jamais je te pince*, et *Le Mari de Mardi-Gras*, vaudevilles en 3 actes, qui ont déjà été joués avec un grand succès.

La représentation au bénéfice de madame Lacroix a eu lieu hier soir avec beaucoup d'éclat. La salle était brillamment garnie et l'accueil chaleureux qu'a été fait à la bénéficiaire a dû lui prouver qu'elle avait de nombreux et sincères admirateurs dans le public orléanais. Une pluie de bouquets et plusieurs couronnes ont salué son entrée en scène, et les applaudissements lui ont été prodigués dans le courant de la soirée. Elle a joué, d'ailleurs, le rôle de Julia Favelli avec toutes les ressources de son talent si dramatique et elle y a remporté un nouveau triomphe. M. Albaiza a fait un magnifique Ben Leil, chaleureux et poétique, et M. Chamonin a rempli le rôle de Bravadare avec intelligence et entrain. Ne pouvant rendre compte au détail de cette représentation nous nous contenterons de complimenter madame Blondelet et les autres artistes, sauf à nous étendre plus longuement sur cette soirée dans une autre numéro.

Nous rappelons aux habitués que la liste des abonnements pour la saison prochaine est déjà ouverte au contrôle. Ceux qui désirent avoir une bonne loge feront bien de se hâter.

GRAND CONCERT A L'OPÉRA AU PROFIT DES INONDÉS.—On nous annonce qu'un grand concert s'organise, en ce moment, pour venir au secours des inondés. Ce concert est organisé par des dames de la Nile Orléans, qui ont obtenu le concours d'un grand nombre d'amateurs distingués des deux sexes, et celui de M. Collignon, qui a bien voulu se charger de diriger les chœurs. M. Paul Allaiza, directeur de l'Opéra, a consenti, avec sa libéralité ordinaire, à accorder gratuitement l'usage de sa salle. La Compagnie du Gaz donne l'éclairage, et M. Blackmar fournit les pianos. On publiera dans un jour ou deux, les programmes et la liste des dames et des messieurs qui composent les comités.

On peut, dès à présent, se procurer des billets aux magasins de musique de M. Zimerman, Blackmar, et Grunewald.

Nous ne pouvons qu'applaudir à la généreuse pensée qu'ont eue les organisatrices de ce concert, car nous avons la certitude que la recette sera fructueuse et viendra grossir le budget de secours destiné aux malheureuses victimes de l'inondation.

AVIS SPÉCIAL. — Nous appelons l'attention des capitalistes, des propriétaires et des importateurs sur l'avis spécial de la Compagnie d'allége et de sauvetage. Les personnes qui désirent prendre des actions dans le capital de cette utile entreprise sont invitées à s'adresser au bureau du trésorier, de la Compagnie, rue Gravier No 108, ou d'informer les agents au Comité, le général Dabney H. Maury, le capitaine Léon Fréneaux ou M. R. Salaun, du nombre d'actions qu'ils désirent.

LOCALITÉS D'OUTRE LAC — L'excellent steamer *Crocle*, commandé par un des capitaines les plus expérimentés de la navigation du lac, M. Charles Walker, fait un service régulier entre Milneburg, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, et les villes de bains. Une fois par semaine, le samedi, il va jusqu'à l'escagoula. On est parfaitement à bord du *Crocle*, qui, en outre, est un rapide marcheur.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR DES INONDÉS.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans	50 00
Foyer maçonnique No 44	25 00
P. Bagur	10 00
P. Ravain	3 00
P. Garrot	2 00
P. E. Burvant	1 00
Mme J. B. Chalard	5 00
Antoine Dubuc	10 00
Loggia Italiana Nazaret No 3. S. C.	50 00
Une veuve	2 00
Mlle Rogers	10 00
Gerard Soulé	50 00
P. J. Pavy & Co	100 00
Ve O. Lelièvre & Co	50 00
L. D. Arnoult	5 00
E. Godeau, consul de France à la Nile-Orléans	25 00
P. Mallard	25 00

LA SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS. — Notre liste de souscription en faveur des inondés grossit tous les jours. Parmi les souscriptions que nous avons reçues, hier, nous remarquons celle de M. Godeau, consul de France à la Nouvelle-Orléans.

A propos de souscription pour les inondés, nous trouvons dans le *Moniteur* du 2 avril, la liste de souscriptions recueillies, à la Nouvelle-Orléans, par les soins de M. Godeaux, pour les victimes des inondations en France. Elles ont produit un chiffre de 1,004 francs 25 c. Comme cette liste n'a jamais été publiée, nous croyons intéressant de la reproduire.

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

M. Godeaux Ernest, consul, 38 fr. 60.—Meyer J. J., chancelier, 11 fr. 35.—M. Le Mercier du Quesnay, commis de la chancellerie, 3 fr 85.—M. Trabuc C. A., commis de la chancellerie, 3 fr 85.—M. Laval Eug., 3 fr 85.—M. Adolphe, 19 fr 30.—M. Dreyfous Abel, 19 fr 30.—M. Feuillade Jean-Antoine, 10 fr 30.—M. Lefèvre P. T. D., 19 fr 30.—M. Distrat Justin, 95 c.—M. Lestanin Jean, 7 fr 70.—M. Maurer Jean, 4 fr 60.—M. Augé Jean, 19 fr 30.—Mme veuve Lagé, 19 fr 30.—M. Bercier Oscar, 38 fr 60.—M. X., 38 fr 60.—M. Brogère Joseph, 38 fr 60.—M. Ferrier Alphonse, 19 fr 30.—M. Bengeot, douteur, 57 fr 90.—M. Bonnet des Amis de la Gaieté, 196 fr 45.—M. Petit Athanase, 24 fr 15.—M. Godebanz Mayer, 38 fr 60.—M. Harvien Maharin, 3 fr 85.—M. Mouisel, Martin et de La Croix, 19 fr 30.—M. Sorré Alfred, 3 fr 85.—MM. Dubos père et fils, 7 fr 70.—M. Ruaux Pierre, 3 fr 85.—M. Montagne E., 3 fr 85.—M. Fourcade Alexine, 3 fr 85.—M. Fourcade E. M., 3 fr 85.—M. Fourcade Jacques, 3 fr 85.—M. Fourcade François, 3 fr 85.—M. Descazes, 3 fr 85.—M. Besson A., 3 fr 85.—M. Rousseau Etienne, 3 fr 85.—M. Carre Jean, 3 fr 85.—M. Sciaise Jean, 3 fr 85.—M. Le Gal Gustave, 19 fr 30.—M. Lebreuilleux L., 3 fr 85.—M. Poistes Charles, 3 fr 85.—MM. Ferrat, Serret, 3 fr 85.—M. Fabre Philippe, 7 fr 70.—M. Villain Maurice, 3 fr 85.—M. Morisson, 3 fr 85.—M. Olé Auguste, 7 fr 70.—M. Martin, 3 fr 85.—M. Un ami, 19 fr 30.—M. Lapierre, 3 fr 85.—M. Blanc M., 19 fr 30.—M. H. L., 19 fr 30.—A déduire pour perte de billets de ville et poids monnaie, 10 fr 30.—Reste au total, 1,004 fr. 25.

LES INONDATIONS. — Nous lisons dans le *Courrier du Tarn*, publié à St Martinville:

Pendant un instant nous avons cru que nous en étions arrivés au terme des ravages occasionnés par la forte crue des eaux. C'est donc avec un redoublement de peine que nous voyons que notre espoir n'était qu'un leurre, et que l'élément semble vouloir continuer, chaque jour et chaque heure, ses funestes progrès. Les eaux qui avaient fait déborder les cyprières et qui avaient inondé les parties les plus basses de la paroisse, étaient devenues presque stationnaires pendant quelque temps; mais depuis quelques jours, elles ont fait d'un nouveau saut de Mississippi, qui se précipite avec une violence sans précédent à travers des crevasses et de la partie de Bayou de Bishey, la nouvelle progressive du Bâton à acquis presque soudainement une grande augmentation de force et de rapidité. Presque partout, dans l'étendue de cette terre de la paroisse, n'a le droit de se dire qu'il sera épargné. Le Courtablème refoule de nouveau le surplus de des eaux dans le Bayou Teche, qui [illegible] une incroyable vitesse. Les habitants [illegible] ne peuvent du côté occidental de Bayou, [illegible] ne ramener leurs plus vives appréhensions, et on [illegible] vous plus propriétaires, [illegible] de la parole ne sera [illegible] contre le désastre qu'elle ne l'a [illegible] 1864.

On lit dans le *Courrier des Opéranes*:

Un nouveau vient encore d'être connaît en notre ville. Un [illegible] de la semaine dernière, une bande de jeunes gens, sans doute excitée par le vin, rencontrait, près de Washington, vers [illegible] de la Rue Dauphine, une charrette avec un petit nègre de 12 à 14 ans, et sans rime ni raison tombent sur l'affranchi, avec leurs bâtons et leurs cannes, et le battent, lui parquent le corps de neuf balles. Quant au petit nègre, il réussit à échapper aux et sauve.

Un autre bande [illegible] ce matin, et bientôt notre vigilant shérif aura encore deuxième [illegible] les trouver et les mettre en sûreté.

EUROPE.

LUXEMBOURG.

L'attitude de l'Autriche dans la crise actuelle préoccupe le monde politique en Angleterre. On dit que le cabinet de Vienne, qui lient en [illegible] le sort de la mer des Tuileries. [illegible] de la question se présentait [illegible] [illegible] [illegible]